



PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2025

Province de l'Ennedi-Est
Conseil Provincial



Juin 2025

Contents

I. INTRODUCTION.....	2
II. PRESENTATION DE LA PROVINCE.....	3
a. Situation géographique :	3
b. Organisation administrative :	3
a. Défis de développement de la province	3
b. Opportunités	4
III. VISION ET OBJECTIFS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT.....	4
a. Vision stratégique	4
b. Objectif global de développement de la province	4
IV. PRIORITES DE LA PROVINCE POUR 2025	4
a. Priorités de l'axe 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale	4
b. Priorités de l'axe 2 : Développement économique local	5
c. Priorités de l'axe 3 : Services sociaux de base résilients.....	5
d. Priorités de l'axe 4 : Résilience face aux crises et chocs	5
V. REPARTITION DES COUTS PAR PRODUIT ET EFFET	6
a. Présentation des effets et produits	6
b. Coût global du PAI 2025 de la Province de l'Ennedi-Est	7
VI. CADRE DE RESULTAT DU PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2025	8

I. INTRODUCTION

Le processus de la décentralisation au Tchad a été enclenché avec la Constitution du 31 mars 1996 qui a fait des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des personnes morales dotées d'une autonomie financière. Ces entités territoriales ont la responsabilité d'assurer la promotion du développement économique, social et culturel de leurs territoires respectifs, en cohérence avec les priorités nationales, et les agendas internationaux. Cette volonté politique de renforcer la décentralisation a été renforcée par la constitution du 29 décembre 2023, instituant le Tchad, en un « État unitaire, fortement décentralisé ». La loi fondamentale a aussi précisé que les Collectivités autonomes sont constituées des Provinces et des Communes. D'autres lois promulguées en 2024, affermissent le processus de décentralisation au Tchad. A ce titre, la loi organique N°014/CNT/2024 a énoncé en son article 2, que les Collectivités autonomes sont dotées de la personnalité morale ; leurs autonomies administrative, financière, patrimoniale et économique sont garanties par la Constitution. Ensuite, la loi organique N°015/CNT/2024 disposant que les Collectivités autonomes sont structurées en 23 Provinces et 500 Communes.

En 2025, l'installation des Conseils provinciaux et des Conseils communaux sur l'ensemble du territoire, faisant suite à l'organisation des élections provinciales et communales de 2024, amorce une nouvelle ère dans la mise en œuvre du processus de la décentralisation au Tchad.

En ce qui concerne la répartition des compétences entre la province et l'État, la loi organique N°028/CNT/2024 portant répartition des compétences entre l'État et les Collectivités autonomes dispose qu'en matière de planification de développement, les compétences transférées aux provinces sont entre autres l'élaboration et l'exécution des plans provinciaux de développement suivant le plan national de développement ; la coordination des actions de développement provincial (article 25). A noter que ladite loi a précisé aussi que le transfert des compétences est accompagné de transferts de ressources (article 10).

Le plan de développement provincial de l'Ennedi-Est, intégrant les options d'adaptation au changement climatique, a été élaboré pour la période 2024-2028. Il est aligné sur le Plan national de Développement, à la vision 2030, « le Tchad que nous voulons, mais aussi aux objectifs du Développement Durable.

II. PRESENTATION DE LA PROVINCE

a. Situation géographique :

La province est située entre le 16° 03' 57'' de la latitude Nord et 22°50'35'' de la longitude Est. Elle a été créée par ordonnance N°027/PR/2012 du 04 septembre 2012. Elle est l'un des plus vastes territoires du pays, occupant le 5e rang après le Tibesti, le Borkou, l'Ennedi Ouest et le Batha, avec une superficie estimée à 90 466 km².

Elle est limitée au Nord par la Libye, à l'Est et au Sud-Est par le Soudan, au Sud-Ouest par la province du Wadi-Fira et à l'Ouest par la province de l'Ennedi-Ouest. Le chef-lieu de la province, Amdjarass, est situé à environ 1300 km de N'Djaména, et à 355 km d'Abéché, la grande ville de l'Est du pays

b. Organisation administrative :

Conformément à l'ordonnance N°002/PR/2024 du 05 juillet 2024, portant restructuration des unités administratives, la Province de l'Ennedi-Est compte 6 Départements et 21 sous-préfectures.

Tableau : Découpage administratif de la Province

Province	Chef-lieu	Département	Chef-lieu	Commune
ENNEDI-EST	AMDJARASS	Amdjarass	Amdjarass	Amdjarass, Birdouane, Kaoura et Sogoya
		Wadi Hawar	Bahaï	Bahaï et Kariari
		Bao	Bao	Bao, Moudougouni et Gaour
		Nohi	Nohi	Nohi, Aliba, Arou, Ouhourou ,
		Itou	Itou	Itou, Marri, Bachikele et Menou
		Mourdi	Djona	Djona, Aouli, Bao-Kachoudan et Oura

III- DEFIS ET OPPORTUNITES DE DEVELOPPMENT DE LA PROVINCE

a. Défis de développement de la province

Au regard des consultations populaires soutenues par l'analyse des risques, la province de l'Ennedi Est doit fournir d'efforts pour relever les trois (3) principaux défis auxquels elle se trouve confrontée pour amorcer un réel développement sur la période 2024-2028. Il s'agit de :

- **L'enclavement et l'éloignement de la province :** La province est très éloignée de la capitale N'Djaména (environ 1300 km). L'axe Abéché- Amdjarass (distant d'environ 355 km) n'est pas aménagée (route bitumée). Il n'existe non plus des routes aménagées reliant le chef-lieu de la province aux chefs-lieux des départements. En saison pluvieuse, l'accès à certains départements reste difficile.
- **Le renforcement des secteurs de production et de soutien à la production :** La rareté des pluies limite la production agricole. L'insuffisance de l'eau handicape le développement du maraîchage. Dans un contexte marqué par l'aridité et l'irrégularité de la pluviométrie, l'accès à l'eau est crucial. La sécurité

alimentaire est précaire, en partie du fait des difficultés de circulation, même si des réalisations planifiées promettent un proche désenclavement (route Abéché- Amdjarass.).

- **L'amélioration de l'accès durable à l'eau pour l'homme et pour le bétail et de l'accès équitable à l'éducation et à la santé :** L'accès à l'eau reste un défi important en raison de la salinité de la nappe phréatique et du fait que la province est une zone de socle. La maîtrise des eaux de surface à travers des aménagements (retenue d'eau, petits barrages) offre des potentiels importants en matière de développement des filières commerciales porteuses (maraîchage, oignons, fruits) et d'abreuvement du bétail tout en renforçant les services d'appui aux producteurs et la poursuite du désenclavement de la zone.
- **L'adaptation et l'atténuation aux effets du changement climatique :** La province est affectée par les effets du changement climatique. Selon les données de l'enquête ENSA de 2020, la province est affectée par les inondations et les ennemies de cultures. Cette situation affecte les productions agricoles et pastorales avec des impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

b. Opportunités

L'existence des projets et des programmes soutenus par les partenaires au développement, la présence des délégations provinciales des ministères, des associations, des ONG nationales et internationales, le dynamisme des commerçants de la province, l'existence des sites touristiques (aires protégées, peintures rupestres,) constituent quelques opportunités sur lesquelles la province pourra s'appuyer pour relancer son développement socio-économique et culturel.

III. VISION ET OBJECTIFS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

a. Vision stratégique

Adoptée en 2017, la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », énoncée comme suit : « Le Tchad, une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée, et offrant un cadre de vie agréable pour tous », est un cadre de référence de la politique économique et sociale visant à accroître le bien-être des populations à travers quatre (4) axes stratégiques :

- Renforcement de l'unité nationale ;
- Renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit ;
- Développement d'une économie diversifiée et compétitive ;
- Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne.

b. Objectif global de développement de la province

Sur la base de la vision nationale, des orientations nationales de développement et des aspirations de la population, la vision de développement de la Province de l'Ennedi Est s'énonce comme suit « *D'ici à 2030, l'Ennedi Est, est une Province, à économie résiliente, désenclavée, desservie d'eau et d'énergie où les populations accèdent de manière équitable aux services sociaux de base de qualité.* ».

IV. PRIORITES DE LA PROVINCE POUR 2025

a. Priorités de l'axe 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

Les acteurs de la province ont mis l'accent sur la cohabitation pacifique entre les communautés, gage de paix et de cohésion sociale. Ils comptent s'y prendre en s'investissant sur la sensibilisation des communautés

réfugiées et les autochtones, ainsi que sur la vulgarisation de la convention sur la gestion des conflits intercommunautaires.

Les acteurs ont jugé également nécessaire d'améliorer la gouvernance locale à travers le renforcement des capacités des acteurs de la province sur la planification, le suivi-évaluation, mais aussi à la mobilisation des ressources. Ils veulent également procéder à la vulgarisation du PDP/PAI auprès des Partenaires pour promouvoir l'alignement des partenaires et augmenter les possibilités de mobilisation des ressources.

b. Priorités de l'axe 2 : Développement économique local

Les activités agropastorales sont l'option privilégiée des acteurs de la province, notamment l'élevage, pour améliorer l'autosuffisance alimentaire des populations. Cela va de la mise en place des points d'eau pastoraux, la construction des aires d'abattage, aux pharmacies vétérinaires et parcs de vaccination... Également, l'accent sera mis sur la promotion de l'entrepreneuriat local pour améliorer les revenus des populations, notamment les jeunes et les femmes à travers des formations et l'octroi de crédit pour la création des AGR.

c. Priorités de l'axe 3 : Services sociaux de base résilients

Les acteurs de la province souhaitent investir dans l'accès aux services de santé et de nutrition. Ainsi, les investissements vont porter sur la construction des hôpitaux et Districts sanitaires, l'amélioration et le renforcement de capacités du personnel soignant et l'amélioration de la surveillance à base communautaire. Mais également sur la sensibilisation des femmes enceintes et allaitantes, sur l'application d'une bonne nutrition ainsi que le dépistage et le traitement des enfants malnutris de 0 à 5 ans, femmes enceintes et allaitantes.

d. Priorités de l'axe 4 : Résilience face aux crises et chocs

Au compte de l'axe 4, la province mise sur la redynamisation du système d'alerte précoce, la restauration de l'écosystème, la résilience des communautés face aux aléas climatiques et l'accès aux énergies renouvelables, notamment le solaire.

V. REPARTITION DES COUTS PAR PRODUIT ET EFFET

a. Présentation des effets et produits

Le plan annuel d'investissement est reparti en 4 effets et 16 produits ci-dessous, alignés à la vision 2030 le Tchad que nous voulons, au PND et aux ODD.

Tableau 1: Récapitulatif des effets et produits

Effet1 : La Gouvernance du développement local et la cohésion sociale sont améliorées dans la province	Effet 2 : D'ici à 2028, l'économie locale est diversifiée, résiliente, créatrice d'emplois décents et génératrice de revenus	Effet 3 : D'ici à 2028, les populations, notamment les plus vulnérables, accèdent et utilisent les services sociaux de base résilients et de qualité	Effet 4 : D'ici à 2028, les populations de la province/Commune sont résilientes aux crises, catastrophes et autres aléas climatiques
Produit 1 : Les acteurs locaux ont des capacités de prévention, de gestion des conflits et de consolidation de la paix	Produit 1 : Les acteurs locaux ont les capacités renforcées pour promouvoir le développement des chaînes de valeur agropastorales, halieutiques et Apiculture	Produit 1 : Les acteurs locaux ont les capacités pour favoriser aux populations, notamment les plus vulnérables l'accès et l'utilisation équitable des services de santé et de nutrition résilients et de qualité	Produit 1 : Les acteurs locaux ont des capacités renforcées pour analyser, élaborer et mettre en place des plans de préparation et de réponse aux crises et aléas y compris ceux liés au changement climatique
Produit 2 : Les acteurs locaux disposent des capacités accrues pour assurer la planification, la budgétisation, et l'exécution des actions de développement local	Produit 2 : Les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour promouvoir et valoriser les potentialités locales, notamment dans les secteurs de l'artisanat, du tourisme, du commerce et des mines	Produit 2 : les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour améliorer durablement et équitablement l'accès et l'utilisation des services de l'éducation de qualité (secondaire, technique et professionnel) ainsi que l'alphabétisation fonctionnelle	Produit 2 : Les acteurs locaux ont les capacités pour développer des stratégies multisectorielles d'adaptation et d'atténuation aux effets de changement climatique
Produit 3 : Les acteurs locaux ont des capacités accrues pour le suivi-évaluation des actions de développement local dans la province	Produit 3 : des infrastructures de soutien à la production (routes, sources d'énergie, infrastructures marchandes etc.) sont construites/réhabilitées	Produit 3 : Les acteurs locaux ont les capacités accrues pour faciliter l'accès et l'utilisation équitable des services de l'eau, d'hygiène et de l'assainissement	Produit 3 : Les acteurs locaux ont les capacités pour créer les conditions d'accès aux sources d'énergie propre en faveur de la population concernée
Produit 4 : Les acteurs de la province disposent des capacités accrues de mobilisation de ressources et de partenariats pour la mise en œuvre des actions de développement local	Produit 4 : Les acteurs locaux, y compris le secteur privé local, ont les capacités nécessaires pour créer des opportunités économiques en faveur des jeunes, des femmes, personnes handicapées et autres groupes vulnérables	Produit 4 : Les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour promouvoir un environnement protecteur contre toutes les formes de violence et l'accès aux services d'état civil aux populations, notamment, les couches les plus vulnérables	
Produit 5 : Les acteurs locaux ont des capacités renforcées pour participer de manière inclusive et transparente, à la Gouvernance locale			

b. Coût global du PAI 2025 de la Province de l'Ennedi-Est

Le Plan annuel d'investissement 2025 de la province de l'Ennedi-Est s'élève à un coût global de 221 592 660 FCFA, repartis ci-dessous, selon les effets et produits.

Tableau 2: Répartition des coûts par produit et effets

Effet	Produit 1	Produit 2	Produit 3	Produit 4	Produit 5	Total
Effet 1	28, 934,000	6, 679,180	5, 101,020	-	-	40, 714,200
Effet 2	-	-	-	25, 000,000	-	25, 000,000
Effet 3	-	-	-	-	-	-
Effet 4	-	157, 400,000	-	-	-	157, 400,000
Total PAI 2025						223,114,200
Contribution interne						57,884,000
Contribution externe						165, 230,200

VI. CADRE DE RESULTAT DU PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2025

Impact du PDP/PDC		A L'HORIZON 2028, L'ENNEDI EST, EST UNE PROVINCE/COMMUNE PROSPÈRE, RÉSILIENTE AUX CHOCS CLIMATIQUES, HUMAINITAIRES, OÙ LA PAUVRETÉ ET LA VULNÉRABILITÉ SONT RÉDUITES ET LES POPULATIONS VIVENT DANS LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE												
Activités	Localisation	Responsable	Personnes / Structures impliquées	Période				Coût des activités						
				Trimestre				Total	Interne	Externe	Source			
				T1	T2	T3	T4							
Axe stratégique 1 : GOUVERNANCE LOCALE ET COHESION SOCIALE														
Effet 1 : La Gouvernance du développement local et la cohésion sociale sont améliorées dans la province/commune														
Produit 1.1 : Les acteurs locaux ont des capacités de prévention, de gestion des conflits et de consolidation de la paix														
Indicateurs														
• Nombre de comités de prévention et de gestion des conflits fonctionnels ; • Nombre de comités locaux de paix opérationnels ; • Nombre de mécanismes communautaires de prévention et de gestion de conflits opérationnels • Nombre d'acteurs ayant des capacités renforcées de prévention et de gestion des conflits ; • Nombre de cadres de dialogues communautaires disponibles et opérationnels ; • Nombre de gardiens de la paix ayant des compétences accrues de consolidation de la paix et de cohésion sociale (religieux, traditionnels...) • Pourcentage de conflits résolus • Pourcentage de jeunes et de femmes impliqués dans les structures locales de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.														
Appui aux comités pour la prévention et la gestion des conflits	Les six départements	Préfets.	Les services déconcentrés de l'Etat, associations	X					150,000	-	150,000	Etat		
Organisation de quatre (4) caravanes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique entre les réfugiés et les autochtones	Kariari	Préfet	Les services déconcentrés de l'Etat, associations	X	X	X	X		500,000	-	500,000	CIAUD/ PAM		
Renforcement de capacité de comité mixte de gestion de conflits en 4 séances	Kariari	Préfet	Les services déconcentrés de l'Etat, associations	X					200,000	-	200,000	CIAUD/ PAM		
Formation de comité de gestion de plaintes	Kariari	Préfet	Les services déconcentrés de l'Etat, associations	X					200,000	-	200,000	CIAUD/ PAM		

Organisation mensuelle et motivation pour le comité mixte	kariari	Préfet	Les services déconcentrés de l'Etat, associations	X	X	X	X	-	-	HCR/ NIRVANA
Renforcement des capacités des élus locaux	Les six départements	MATD	Autorités locales	X				27,884,000	27,884,000	Etat
Total P1.1								28,934,000	27,884,000	1,050,000

Produit 1.2 : Les acteurs locaux disposent des capacités accrues pour assurer la planification, la budgétisation, et l'exécution des actions de développement local

Indicateurs

- Nombre d'acteurs ayant les capacités de conduire un processus de planification et de budgétisation locales
- Existence d'un PDP/PAI à jour
- Existence d'un budget annuel participatif
- Nombre de sessions de vulgarisation des PDP/PAI organisées
- Nombre de commissions/comités techniques mises en place et fonctionnelles pour la mise en œuvre du PDP

Vulgarisation de PDP/PAI auprès des Partenaires	Les 6 départements	SGP	CPA/CDA et Partenaires	X	X	X	X	-	-	UNICEF/ PAM/ HCR
Formation des Elus locaux		Président Provincial	Conseillers	X	X	X	X	-	-	Partenaire/ Etat
Elaboration d'un plan annuel d'investissement PAI	Amdjarass	SGP	SGP/CDA/ UNICEF	X				6,679,180	-	UNICEF
Formation des membres de CDA	Bahai	PREFET	CDA/ SD		X			-	-	HCR
Total P1.2								6,679,180	-	6,679,180

Produit 1.3 : Les acteurs locaux ont des capacités accrues pour le suivi-évaluation des actions de développement local dans la province/commune

Indicateurs

- Existence d'un système de suivi-évaluation
- Existence d'un comité de suivi-évaluation du PDP/PAI fonctionnel
- Existence d'un plan de suivi-évaluation du PDP/PAI
- Nombre de sessions ordinaires/extraordinaires tenue par an
- Nombre d'acteurs disposant des capacités en matière de suivi-évaluation participatif
- Nombre de sessions de revue du PAI tenues
- Nombre de missions de supervision des actions en cours
- Existence d'une base de données à jour

Renforcement pour le suivi et évaluation du PDP/PAI	Amdjarass	SGP	CPA/ CDA et Partenaires	X	X	X	X	5, 101,020	-	UNICEF
Renforcement de CPA/CDA en suivi-évaluation participatif	Amdjarass	SGP	CPA/ CDA et Partenaires		X	X	X	-	-	À rechercher
Total P1.3								5,101,020	-	5,101,020

Produit 1.4 : Les acteurs de la province/commune disposent des capacités accrues de mobilisation de ressources et de partenariats pour la mise en œuvre des actions de développement local

Indicateurs

- Existence d'une stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources
- Nombre d'acteurs ayant des capacités de mobilisation des ressources locales
- Nombre de partenariats développés dont les nouveaux
- % des transferts de l'Etat dans le budget de la commune/province
- % des ressources internes mobilisées dans le budget (Province/commune)
- Taux de recouvrement (Province/commune)
- % des ressources mobilisées auprès des partenaires au développement
- % des autres ressources mobilisées (ressortissants, secteur privé)
- Existence d'une base de données des contribuables à jour

Organisation de deux (2) atelier de mobilisation des ressources	Amdjarass	SGP	CPA/ CDA et Partenaires	X	X	-	-	Partenaire/ Etat
Création de partenariat avec les partenaires techniques	Amdjarass	SGP	CPA/ CDA et Partenaires	X	X	-	-	Partenaire/ Etat
Organisation d'un forum de diaspora et secteur privé pour mobiliser les ressources	Amdjarass	SGP/ Président du conseil provincial	Partenaire/ Diaspora		X	-	-	Partenaire
Total P1.4								

Produit 1.5 : Les acteurs locaux ont des capacités renforcées pour participer de manière inclusive et transparente, à la Gouvernance locale

Indicateurs

- Nombre d'organisations de la société civile (y compris jeunes, adolescents et enfants) disposant des capacités sur la planification et budgétisation participative ;
- Nombre d'acteurs de la société civile, y compris des femmes, enfants et jeunes qui participent au processus de planification, de budgétisation et suivi-évaluation participatif
- Nombre de budgets citoyens disponibles et diffusés
- Nombre d'acteurs de la société civile, y compris des enfants et jeunes qui participent aux réunions/sessions ordinaires

Organisation de formation en planification et budgétisation participative des jeunes	AMDJARASS	SGP/ Président du conseil de jeunesse		X	-	-	Partenaire/ Etat
Organiser d'une session d'adoption d'un budget citoyen pour la province	AMDJARASS	SGP			-	-	UNICEF / PAM/ HCR
Total P1.5					40,714,200	27,884,000	12,830,200
Total Effet 1							

Axe stratégique 2 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Effet 2 : D'ici à 228, l'économie locale est diversifiée, résiliente, créatrice d'emplois décents et génératrice de revenus

Produit 2.1 : Les acteurs locaux ont les capacités renforcées pour promouvoir le développement des chaînes de valeur agropastorales, halieutiques et Apiculture

Indicateurs • Nombre d'hectare agricole aménagé • Nombre de groupement agro-sylvo-pastoraux bénéficiant d'équipements/matériels agricoles ; • Nombre d'acteurs (agriculteurs, éleveurs, aquaculteurs, apiculteurs) bénéficiant de renforcement de capacités en techniques modernes • Nombre de linéaires de couloirs de transhumance balisés • Nombre des aires de stationnements créés • Nombre des parcs de vaccination construits ; • Nombre d'abattoirs/aires d'abattage construits/aménagés • Nombre de magasins de stockage des produits agropastoraux construits ; • Nombre des puits pastoraux construits ; • Nombre de pharmacies vétérinaires créées ; • Nombre de groupement de femmes et des jeunes, y compris les personnes vivant avec handicap bénéficiant de financement pour la mise en œuvre des AGR • Nombre des étangs de pisciculture réalisée ; • Nombre des barrages hydroagricoles et des bassins de rétention construits ; • Nombre des puits maraichers construits ; • Nombre d'étangs de culture de la spiruline réalisés										
	Amdjarass	Délégué Elevage	Infra/ Elevage/ Finances							BM/ OIM
Construction de poste vétérinaire										
Construction d'une aire d'abattage	Amdjarass	Délégué Elevage	Infra/ Elevage/ Finances							BM/ OIM
Construction d'une pharmacie vétérinaire	Mare (Itou)	Délégué Elevage	Infra/ Elevage/ PRAPS2							PRAPS 2
Construction de deux seuils d'épandage	Kedjou et Maite	Délégué	Infra/ Elevage/ PRAPS2							PRAPS 2
Construction de 9 parcs de vaccination	Ennedi-Est	Délégué Elevage	Infra/ Elevage/ PRAPS2							PRAPS 2
Construction d'une station de pompage d'eau pastorale	Gaour	Délégué Eau	PRAPS 2							PRAPS 2
Formation des producteurs	Amdjarass	Délégué Agri	OIM/ ANADER							OIM
Renforcement des capacités du personnel	Amdjarass	Délégué Agri	OIM/ ANADER							OIM
Octroi des intrants agricoles	Amdjarass	Délégué Agri	OIM/ ANADER							OIM
Total P2.1										
Produit 2.2 : Les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour promouvoir et valoriser les potentialités locales, notamment dans les secteurs de l'artisanat, du tourisme, du commerce et des mines										

Indicateurs • Nombre de sites touristiques aménagés et fonctionnels • Nombre des artisans formés ; • Nombre de foires artisanales organisées • Nombre de permis d'exploitation minière délivrés • Nombre de commerçants enregistré au registre de commerce • Nombre de nouvelles autorisations administratives d'exercice de commerce délivrées											
Total P2.2											
Produit 2.3 : des infrastructures de soutien à la production (routes, sources d'énergie, infrastructures marchandes etc.) sont construites/réhabilitées											
Indicateurs • Nombre de linéaires de routes interurbaines construites/réhabilitées • Nombre de linéaires de pistes rurales construites/réhabilitées/reprofilées • Nombre de marchés répondant aux normes d'hygiène (eau, latrine, nettoyage) aménagés • Nombre de gares routières répondant aux normes d'hygiène (eau, latrine, nettoyage...) aménagés ; • Nombre de marchés construits/réhabilités et fonctionnels • Existence d'une source d'énergie et d'éclairage public fonctionnel											
Réhabilitation des forages dans les écoles et centres de santé	6 départs	Délégué Eau et Santé	Délégation/ partenaire	X	X	X	X	X	-	-	PARTENAIRE
Installation de source d'énergie solaire	Amdjarass	Délégué Eau et énergie	Délégation/ partenaire	X	X	X	X	X	-	-	PARTENAIRE/ ETAT
Total P2.3											
Produit 2.4 : Les acteurs locaux, y compris le secteur privé local, ont les capacités nécessaires pour créer des opportunités économiques en faveur des jeunes, des femmes, personnes handicapées et autres groupes vulnérables											
Indicateurs • Nombre de contrats signés avec les entrepreneurs locaux ; • Nombre de jeunes ayant bénéficié des formations en techniques entrepreneuriales • Nombre de jeunes/femmes porteurs de projets ayant bénéficié de financement • Nombre de projet de PME/TPME créés • Nombre d'emploi créés en faveur des jeunes/femmes, y compris les HIMO											
Mesures d'accompagnement productif (subvention productive)	Kariari et Bahai	Délégué de finance de du budget	Cellule des filets sociaux, ONG ABDI	X	X	X	X	X	-	-	BM/CFS/ABDI
Appui en formation et kits a 10 groupements dans la mise en place des AGR	Kariari	Délégué de finance de du budget	Cellule des filets sociaux, ONG ABDI		X	X	X	X	-	-	CIAUD/PAM
Recrutement des volontaires			Cellule des filets sociaux, ONG ABDI						-	-	ANVOLT/ETAT

Octroi de crédit PPEJ	Amdjarass	Délégué de jeunesse	Cellule des filets sociaux, ONG ABDI		X	X	10, 000,000	10, 000,000	-	PPEJ/ETAT
Appui financier à 16 entrepreneurs dans le cadre de 50.000 emplois			Cellule des filets sociaux, ONG ABDI				15, 000,000	15, 000,000	-	Délégation Jeunesse et Sports
Formation en entrepreneuriat des filles en compétence de vie	Amdjarass, Wadi hawar, itou et baou	APDS/ SWEDD+	Cellule des filets sociaux, ONG ABDI		X	X	-	-	-	SWEDD+/ APDS
Formation des filles en petit métier (couture, coiffure, plomberie, électricité-batiment, menuiserie, énergie renouvelable)	Amdjarass, Wadi hawar, itou et baou	APDS/ SWEDD+	Cellule des filets sociaux, ONG ABDI		X	X	-	-	-	SWEDD+/ APDS
Appui financier à la Fédération des boucher et l'Union des groupements ainsi que la culture fourragère			Cellule des filets sociaux, ONG ABDI				-	-	-	PRAPS 2
Total P2.4							25, 000,000	25, 000,000	-	
Total Effet 2							25, 000,000	25, 000,000	-	

Axe stratégique 3 : SERVICES SOCIAUX DE BASE RÉSILIENTS

Effet 3 : D'ici à 2028, les populations, notamment les plus vulnérables, accèdent et utilisent les services sociaux de base résilients et de qualité

Produit 3.1 : Les acteurs locaux ont les capacités pour favoriser aux populations, notamment les plus vulnérables l'accès et l'utilisation équitable des services de santé et de nutrition résilients et de qualité

Indicateurs

- Ratio Infirmier/habitants
- Ratio médecin/habitants
- Ratio SFDE/femmes en âge de procréer
- Proportion de formations sanitaires disposant de personnel qualifié
- % des CS qui intègrent la PTME
- Nombre de CS assurant le PMA
- Nombre des relais communautaires et des pairs-éducateurs déployés

Supervision formative à tous les niveaux	Province	Délégué de santé	ADES, UNICEF	X	X	X	X	-	-	UNICEF
Dépistage et traitement des enfants malnutris de 0 à 5 ans, femmes enceintes et allaitantes	Province	02 districts (Amdjarass et BAHAI)	ADES, UNICEF	X	X	X	X	-	-	UNICEF
Formation des ACS sur le dépistage actif de MAM	BAHAI et Amdjarass	Délégué de santé	ADES, UNICEF	X	X	X	X	-	-	UNICEF
Formation et équipement des agents de santé communautaires	Province	Délégué de santé	ADES, UNICEF	X	X	X	X	-	-	MSP

Création des districts sanitaires de NOHI, BAO BILIAT	Province	Délégué de santé	ADES, UNICEF	X	X	X	-	-	-	MSP
La sensibilisation des femmes enceintes et allaitantes sur l'application d'une bonne nutrition	Province	Délégué de santé	ADES, UNICEF	X	X	X	-	-	-	PAM/ADES
Mis en place de surveillance à base communautaires dans 06 CS de Bahai	Province	Délégué de santé	ADES, UNICEF	X	X	X	-	-	-	ADES
Recrutement de 02 SFDE	Province	Délégué santé	ADES, UNICEF	X			-	-	-	SWEDD+
Construire et équiper les Hôpitaux des DS de	Province	Délégué santé	ADES, UNICEF	X			-	-	-	MSP
Recrutement des 40 femmes sur la sensibilisation en santé sexuelle et reproductive	Bahai, Itou, Amdjarass et Bao Biliat	Délégué santé	ADES, UNICEF	X			-	-	-	SWEDD+
Formation de RCS sur ANJE, Gaspa	Province	Délégué santé	ADES, UNICEF	X			-	-	-	UNICEF
Formation et ou recyclage des agents de santé a type continue	Province	Délégué santé	ADES, UNICEF	X	X		-	-	-	DPSP
Équipements des matériaux de sensibilisation de SER	Bahai, Itou, Amdjarass et Bao Biliat	Délégué santé	ADES, UNICEF	X			-	-	-	SWEDD+
Total P3.1										

Produit 3.2 : les acteurs locaux ont les capacités nécessaires pour améliorer durablement et équitablement l'accès et l'utilisation des services de l'éducation de qualité (préscolaire, élémentaire, secondaire, technique et professionnelle) ainsi que l'alphabétisation fonctionnelle

Indicateurs

- Ratio élèves/salles de classe au primaire ;
- Ratio élèves/enseignants qualifiés au primaire
- Proportion de salles de classes en matériaux durables au primaire.
- Proportion de salles de classes en matériaux durables au secondaire
- Nombre des parents d'élèves vulnérables bénéficiant de cash transfert ou autre pour soutenir l'accès et le maintien des enfants à l'école
- Pourcentage d'enseignants qualifiés à la maternelle, au primaire et au secondaire
- Proportion d'écoles dotées de cantines scolaires fonctionnelles

Construction de 6 salles de classe	Salama/AMDJ	DPEN	BM/ OIM/ DPEN	X	X	X	-	-	-	BM
Construction d'un centre de formation technique et professionnelle	Amdjarass	DPEN	BM/ OIM/ DPEN	X	X	X	-	-	-	BM
Construction d'un lycée moderne	Bao	DPEN	BM/ OIM/ DPEN	X	X	X	-	-	-	ETAT
Construction d'un lycée moderne	Bahai	DPEN	BM/ OIM/ DPEN	X	X	X	-	-	-	ETAT
Construction d'une école primaire	Bahai	DPEN	BM/ OIM/ DPEN	X			-	-	-	BM
Extension d'une école primaire	Kariari ZONE A	DPEN	BM/ OIM/ DPEN	X	X		-	-	-	BM

Formation sur la VBG	Amdjarass, Bahai, Itou, Bao	DPFPE	HCR/ NIRVANA	X	X	-	-	-	SWEDD+/BM
	Construction de la maison de femme	DPFPE	HCR/ NIRVANA	X		-	-	-	ETAT
	Construction de la maison de femme	DPFPE	HCR/ NIRVANA		X	-	-	-	ETAT/BM/OIM
	La structuration d'OP féminin	DPFPE	HCR/ NIRVANA	X		-	-	-	SWEED/BM
Total P3.4						-	-	-	
Total effet 3						-	-	-	

Axe stratégique 4 : Résilience faces aux crises et chocs

Effet 4 : D'ici à 2028, les populations de la province/Commune sont résilientes aux crises, catastrophes et autres aléas climatiques

Produit 4.1 : Les acteurs locaux ont des capacités renforcées pour analyser, élaborer et mettre en place des plans de préparation et de réponse aux crises et aléas y compris ceux liés au changement climatique

Indicateurs

- Nombre d'acteurs locaux disposant des capacités d'analyse des risques et de programmation basée sur le risque ;
- Existence d'un système d'alerte précoce multirisques à base communautaire
- Existence d'un plan de contingence multirisques à jour
- Existence d'un stock de contingence multisectoriels conséquent pour répondre aux éventuelles crises
- Existence des documents de planification du développement intégrant les urgences (PDP, PDC, Etc.)

Mise en place d'un comité de gestion du système d'alerte précoce (SAP)	Bahai	Délégué de l'action Sociale	Croix rouge, les autorités administratives, la société civile	X	X	X	-	-	Partenaire
Organisation des ateliers de mobilisation des ressources pour un plan de contingence	Amdjarass	Délégué de l'action Sociale	Délégation du plan	-	X	X	-	-	Etat
Total P4.1									

Produit 4.2 : Les acteurs locaux ont les capacités pour développer des stratégies multisectorielles d'adaptation et d'atténuation aux effets de changement climatique

Indicateurs

- Nombre de ménages dont les capacités sont renforcées pour prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets de changement climatique ;
- Nombre d'acteurs locaux ayant des capacités techniques pour la protection et la gestion durable des écosystèmes
- Nombre d'acteurs ayant des capacités en protection et en gestion durable des écosystèmes
- Nombre d'acteurs ayant des capacités nécessaires pour la promotion de l'économie verte
- Nombre des acteurs communautaires disposant des capacités en matière de gestion durable des aires protégées et de lutte anti-braconnage dans les zones sensibles
- Superficie des aires protégées (forêts, zones humides, etc.)
- Existence d'un plan de restauration et sauvegarde des écosystèmes des zones et des aires protégées

Formation des 800 ménages en technique de confection des foyers améliorés en banco.	Kariari	Délégation de l'Environnement	PAM/ CIAUD	X	X	X	X	X	500,000	-	500,000	PAM/CIAUD
Formation et production de 35000 plantes dont 20000 forestiers et 15000 fruitiers	Kariari	Délégation de l'Environnement	PAM/CIAUD	X	X	X	X	X	2,000,000	-	2,000,000	PAM/CIAUD
Restauration de l'écosystème à travers la confection de demi-lunes agricoles (100ha) et de zai (70ha)	Kariari	Délégation de l'Environnement	PAM/CIAUD	X	X	X	X	X	400,000	-	400,000	PAM/CIAUD
Production de 300m3 de compost	Kariari	Délégation de l'Environnement	PAM/CIAUD	X	X	X	X	X	500,000	-	500,000	PAM/CIAUD
Production de pépinières 5000 plantes 2500 forestiers et 2500 fruitiers	Kariari	Délégation de l'Environnement		X	X	X	X	X	2,000,000	-	2,000,000	ETAT, Partenaires CIAUD
Renforcement de capacité de Comité de gestion de l'environnement	kariari	Délégation de l'Environnement	Nirvana	X					-	-	-	HCR Nirvana
Fabrication de foyers améliorés en banco (500)	Kariari	Délégation de l'Environnement	Nirvana	X	X	X	X	X	-	-	-	HCR Nirvana
Construction d'un poste de surveillance de la faune	Bao katchoudang	Délégation de l'Environnement	Africa Park	X	X	X	X	X	-	-	-	Africa Park/Etat
Achat Outils de parcellisation balance pour l'estimation des rendements	Ouré-Cassoni	Délégation de l'Environnement	NIRVANA/ HCR	X	X	X	X	X	-	-	-	NIRVANA/HCR
Organisation des campagnes de sensibilisation des masses et porte à porte sur l'utilisation et l'entretien des foyers améliorés	Ouré-Cassoni	Délégation de l'Environnement	NIRVANA/ HCR	X	X	X	X	X	-	-	-	NIRVANA/HCR
Appui aux ménages des réfugiés à la construction des foyers améliorés en banco par les 7 groupements féminins de 7 sites	Ouré-Cassoni	Délégation de l'Environnement	NIRVANA/ HCR	X	X	X	X	X	-	-	-	NIRVANA/HCR
Acquisition des plants pour le reboisement des ménages et espaces publics	Ouré-Cassoni	Délégation de l'Environnement	NIRVANA/ HCR	X	X	X	X	X	-	-	-	NIRVANA/HCR
Appui à la protection de l'environnement	Toute la province	Délégation de l'environnement	Ascobet ; fonds de l'environ ; Banque Mondiale	X	X	X	X	X	147,000,000	-	147000000	Fonds spécial de l'environnement
Sensibilisation sur le feu de brousse et la coupe abusive des arbres	Ouré-Cassoni	Délégation de l'Environnement		X	X	X	X	X	5,000,000	-	-	Délégué de l'Environnement
Total P4.2									157,400,000	5,000,000	152,400,000	

Produit 4.3 : Les acteurs locaux ont les capacités pour créer les conditions d'accès aux sources d'énergie propre en faveur de la population concernée

Indicateurs									
• Nombre d'acteurs locaux ayant des capacités pour développer les filières d'énergies renouvelables • Nombre des ménages ayant accès aux sources d'énergies propres (solaire, éolienne, biogaz, etc.)									
Démonstration culinaire sur l'utilisation de gaz butane et le charbon écologique (achat de l'engrais pour la démonstration)	Ouré-Cassoni	Délégation de l'Environnement	NIRVANA/ HCR		X	X	X	-	NIRVANA/HCR
Formation des comités de gestion des lampadaires solaires sur la maintenance et la sécurisation pour les foyers et les infrastructures publiques (kits de formation)	Ouré-Cassoni	Délégation de l'Environnement, agriculture et élevage	NIRVANA/ HCR		X	X	X	-	NIRVANA/HCR
Total P4.3								-	
Total Effet 4				157,400,000				5,000,000	152,400,000
Total PDP/PDC				223,114,200				57,884,000	165,230,200

Amdjarass, le 25 juin 2025

Le Délégué Général de l'Environnement auprès de la
Province de l'Est



Le Commandant Général de Police
MAHAMAT TOGBOU TCHOHIMI